



Fédération  
des sociétés  
d'histoire  
du Québec

C.P. 1000, Succursale M  
Montréal (Québec)  
H1V 3R2

## La mémoire doit-elle s'effacer ? Avenue du Parc et De Bleury, deux noms significatifs

Un pays dont la devise est devenue « Je me souviens... de rien ». Au Québec, et particulièrement ces jours-ci à Montréal, on se plaît à débaptiser et rebaptiser en toute ignorance de cause historique. Nos mémoires défaillent sérieusement quand il s'agit de notre histoire que nous revendiquons pourtant à corps et à cris sur la place publique pour signifier nos spécificités culturelles, notre différence québécoise et notre appartenance à cette portion de la planète Terre.

Ainsi, iront peut-être à la poubelle deux toponymes, pourtant chargés d'histoire, des rues montréalaises que sont l'avenue du Parc et la rue De Bleury, au profit de Robert-Bourassa, si le conseil municipal de Montréal en décide ainsi le 30 octobre prochain. Non pas que ce premier ministre québécois ne mérite pas lui aussi de se voir honoré et reconnu dans la toponymie de nos grandes villes. Mais pourquoi faut-il bêtement déshabiller Pierre pour habiller Paul?

Le terme Parc, de l'avenue du Parc, à Montréal, correspond au Parc du Mont-Royal, le premier grand geste de sauvegarde du patrimoine à Montréal, inauguré en 1876 après 10 ans de pétitions et d'assemblées publiques. Ce n'est pas l'équivalent, plutôt courant, de « chemin de la montagne ou du lac ». Le toponyme date de 1883, ce qui le place aussi dans la ligue des noms historiques.

Plus qu'un simple toponyme, plus qu'une commémoration historique, l'avenue du Parc constitue aussi un paysage littéraire important qui a enrichi notre littérature québécoise, tant francophone qu'anglophone. Pensons aux œuvres de Mordecai Richler, de Jacques Godbout ou de Réjean Ducharme.

Quand à la famille de Bleury, qu'on oublie dans cette aventure, mérite-t-elle le sort qu'on lui réserve?

Clément Sabrevois de Bleury fut l'un des rares hommes d'affaires à avoir contribué de manière significative à l'économie de la Nouvelle-France. L'historien Réal Fortin nous rappelle qui il fut :

*En 1726, Bleury s'associe à Charlotte Denis, veuve du gouverneur de Montréal Claude de Ramezay, pour l'exploitation d'un moulin à scie. En 1740, l'intendant Hocquart lui confie la conduite des bateaux du roi. En conséquence, il a la responsabilité d'approvisionner la garnison du fort Saint-Frédéric, poste le plus avancé sur le lac Champlain. Pour s'assurer que tout se rend à bon port, il participe lui-même à toutes les expéditions et ce, malgré la guerre qui sévit entre 1744 et 1748. On fait appel à ses services en 1756 pour approvisionner les nombreux militaires qui ont la mission de construire le fort Carillon. Propriétaire terrien, il emploie de nombreux travailleurs pour l'exploitation de ses fermes.*

.../2

*En 1746, il déménage à Montréal et y demeurera jusqu'à la fin de sa vie en 1781. Sa maison de pierre subsiste encore aujourd'hui. C'est le 428-430, rue Saint-Gabriel où se trouve le restaurant le Vieux Saint-Gabriel. (On trouve l'historique de cette maison sur le site [www.vieuxmontreal.qc.ca](http://www.vieuxmontreal.qc.ca).) Ce de Bleury fut aussi un homme intègre, un des rares à n'avoir pas magouillé dans la tristement célèbre « affaire du Canada » avec l'intendant François Bigot.*

Un autre des de Bleury, le plus célèbre d'entre eux, selon l'historien Gilles Laporte, **Clément-Charles Sabrevois de Bleury** (1798-1862), a été un avocat montréalais et député du parti patriote en 1834. En pleine rébellion patriote, de Bleury fonde aussi le journal *Le Populaire*, alors que la liberté de presse est sévèrement contrôlée.

Honorer la mémoire d'un ancien premier ministre du Québec, dont personne ne nie l'importance, mérite certainement que le Conseil du patrimoine de la Ville de Montréal étudie à nouveau cette question afin que le geste de commémoration n'entache pas la mémoire de Robert Bourassa par une manœuvre maladroite en mettant au rancart deux toponymes significatifs de l'histoire.

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec et son comité du patrimoine demandent au conseil municipal de la Ville de Montréal de respecter l'héritage et le patrimoine compris dans l'appellation de l'avenue du Parc et de la rue de Bleury.

Mesdames et messieurs du conseil municipal de Montréal, nous vous demandons instamment de consulter votre Conseil du patrimoine afin que ses membres puissent étudier ce dossier d'une façon posée et respectueuse du passé de Montréal et, qui sait, vous proposer d'autres avenues possibles qui sauraient souligner la présence de l'ancien premier ministre Robert Bourasse dans le paysage montréalais.

*Le Président,*



Richard M. Bégin